



ACTIVITÉS SPORTIVES D'ÉTÉ 2021

COMMUNE DE COLOGNY

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les inscriptions aux activités sportives se font directement auprès des prestataires et dans la limite des places disponibles. Selon l'évolution de la situation sanitaire, la Commune de Cologny se réserve le droit d'annuler toute activité sportive qui ne respecterait pas les directives de l'Office fédéral de la santé publique.

Les parents sont invités à inscrire leur-s enfant-s auprès des prestataires, aux dates proposées dans le tous-ménages, en précisant qu'il s'agit des offres sportives auxquelles la Commune de Cologny participe.

La Commune remboursera les stages aux dates mentionnées dans le tous-ménages à hauteur de 50% pour les jeunes Colognotes. Pour les familles nombreuses, la Commune remboursera 75% du tarif si deux enfants au moins d'une même famille (fratrie) participent à une ou plusieurs activités sportives.

Le remboursement de la participation communale se fera par virement bancaire/postal, après le stage et sur envoi d'un dossier complet par courriel : activites@cologny.ch, ou remise d'un dossier complet auprès de la réception de la Mairie.

Joindre les documents suivants (les dossiers incomplets ne seront pas traités) :

- **formulaire de remboursement** dûment complété (disponible sur www.cologny.ch)
- facture du prestataire et preuve de paiement ;
- coordonnées bancaires/postales complètes et nom du titulaire du compte sur lequel le remboursement doit être effectué.

Les participants doivent obligatoirement être assurés (maladie, accident et responsabilité civile). La Commune de Cologny, ainsi que les sociétés organisatrices, déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

Dernier délai pour présenter vos demandes de remboursement : **mardi 30 novembre 2021**

Les inscriptions se font uniquement auprès des prestataires
Le remboursement de la participation communale se fait après le stage et sur présentation d'un dossier complet

Mairie de Cologny
Route de La-Capite 24
1223 Cologny
activites@cologny.ch

Les Autorités communales se réjouissent de votre participation
et vous souhaitent un bel été sportif !